

7^e JOURNÉE DES SCIENCES SOCIALES

FONDATION POUR LES SCIENCES SOCIALES

sous l'égide de la Fondation de France

CRISES DE CONFIANCE ?



VENDREDI 22 NOVEMBRE 2019 de 9h00 à 17h30

Sciences Po

Salle Goguel

27 rue Saint Guillaume

75007 Paris

Le Monde
EN PARTENARIAT AVEC

INSCRIPTIONS contact@fondation-sciences-sociales.org

CRISES DE CONFIANCE ?

La confiance est la vertu élémentaire de toute vie sociale. Sans confiance, les conduites des autres seraient imprévisibles et dangereuses, alors que la confiance permet d'anticiper les actions et les réactions de nos semblables. La confiance est réciproque ; nous avons confiance dans les autres parce qu'ils ont confiance en nous et que leur confiance nous lie à eux. La confiance étend les relations dans le temps des engagements, des promesses et des paroles tenues. La confiance dit ce que nous devons aux autres et ce que nous pouvons en attendre. C'est par la confiance que la vie sociale se déroule de manière généralement fluide et pacifique, sans que nous ayons à recourir sans cesse aux armes et aux tribunaux. Cette confiance de base va sans dire.

Pourtant, l'établissement de la confiance repose sur des dispositifs culturels, sociaux et institutionnels. Nous avons confiance dans des professionnels, comme les médecins ou les pilotes, parce que nous avons confiance dans des institutions médicales et techniques et, plus largement, dans la science et dans les déontologies professionnelles. Nous avons confiance dans les techniques et dans la science, parce que nous en voyons des effets pratiques, mais aussi parce que nous avons confiance en la Raison. Nous avons confiance dans la monnaie tant que les dettes sont remboursées, que l'inflation est modérée et qu'il n'y pas de crise aiguë. Nous avons confiance dans les institutions démocratiques parce que nous adhérons à des procédures et à des valeurs particulières. Nous avons confiance parce que nous savons que la loi oblige à tenir ses engagements sans qu'il soit toujours nécessaire de porter plainte. Nous avons confiance dans ceux que nous ne connaissons pas parce que nous supposons qu'ils croient aux mêmes normes, aux mêmes valeurs, et que nous sommes liés dès lors par un contrat de confiance implicite. En définitive, bien que la confiance semble être une attitude spontanée, elle est établie par l'emboîtement de dispositifs institutionnels, culturels, économiques, juridiques, politiques, techniques et, souvent même, imaginaires et religieux.

VENDREDI 22 NOVEMBRE 2019

9h00	ACCUEIL DES PARTICIPANTS
9h15	INTRODUCTION par Claudia Senik <i>Professeur d'économie à Sorbonne-Université et à l'École d'économie de Paris, Directrice scientifique de la Fondation pour les Sciences Sociales</i>
SESSION 1	CONFIANCE ET POLITIQUE
9h30	Michaël Girardin <i>Maître de conférences en Histoire Ancienne, Université du Littoral – Côte d'Opale (HLI-CRHAEL)</i> Les Juifs face aux pouvoirs étrangers dans l'Antiquité : de la confiance à la guerre (200 av. J.C. – 135 apr. J.C.)
9h50	Alexis Spire <i>Directeur de recherche au CNRS (IRIS-EHESS)</i> La confiance dans l'État. Une relation pratique et symbolique
10h10	Charles-Edouard Sénac <i>Professeur de droit public à l'Université de Bordeaux (CERCLE EA 7436 et CURAPP-ESS UMR 7319)</i> Le contrôle populaire des élu.e.s
10h30	Antony Hostein <i>Directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études (UMR 8210 ANHIMA)</i> Le thème de la confiance (fides) dans le discours monétaire des empereurs romains
10h50 - 11h10	DISCUSSION Pause-café
SESSION 2	CONFIANCE ET EXPÉRIENCES
11h30	Marion Vorms <i>Maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne / (IHPST), membre junior de l'Institut Universitaire de France</i> Sommes-nous trop crédules ?
11h50	Sacha Bourgeois-Gironde <i>Professeur des Universités, Département d'Economie, Université Paris 2 et Institut Jean-Nicod, École-Normale Supérieure</i> Le sourire de ma boulangère – Sur le rôle des expressions faciales dans les transactions monétaires
12h10 - 12h30	DISCUSSION Pause-déjeuner sur place
SESSION 3	CONFIANCE ET MÉDECINE
13h30	Roxana Ologeanu-Taddei <i>Maître de conférences HDR, Montpellier Recherche Management, Université de Montpellier</i> La confiance dans la technologie en santé : le rôle de la confiance dans le médecin
13h50	Abdou-Simon Senghor <i>Chercheur postdoctoral, Université de Sherbrooke (UdeS)</i> La place de la confiance dans le processus décisionnel relatif au choix d'une méthode de dialyse chez les patients insuffisants rénaux chroniques
14h10 - 14h20	DISCUSSION Pause-café
SESSION 4	CONFIANCE ET CAPITAL SOCIAL
14h20	Gilles Laferté <i>Directeur de recherche INRA (CESAER)</i> Le capital d'autochtonie contre la révolution quantitative de la banque
14h50	Baptiste Coulmont <i>Professeur, Université Paris 8 (CRESPPA)</i> Vote par procuration, un contrat de confiance
15h10 - 15h20	DISCUSSION Pause-café
SESSION 5	CONFIANCE ET RELATIONS INTERNATIONALES
15h30	Emanuela Canghiari <i>Chercheuse postdoctorante, École des Hautes Études Hispaniques et Ibériques (EHEHD), Casa de Velazquez</i> Gagner la confiance, insinuer la méfiance. Le trafic international d'objets archéologiques
15h50	Thao Bui-Nguyen <i>Maître de conférences en Marketing, Université Toulouse 2 Jean-Jaurès</i> Crise alimentaire : quand la trahison est punie !
16h10 - 16h20	DISCUSSION

7^e JOURNÉE DES SCIENCES SOCIALES

Chaque année depuis 2012, la Fondation pour les sciences sociales met en place douze bourses d'appui à la rédaction d'un article inédit dans un domaine de recherche commun.

Toutes les sciences sociales sont concernées : économie, droit, sociologie, histoire, géographie, études urbaines, science politique, anthropologie.

Les bourses s'adressent aux chercheurs en début ou milieu de carrière. Sont éligibles les personnes de toute nationalité et tout statut, rattachées à des universités ou des organismes français (même si elles exercent à l'étranger), ayant moins de 50 ans et titulaires d'une thèse.

Les contributions doivent être nourries de données et publiables dans des revues scientifiques. Rédigée avec l'appui éditorial de la Fondation, une version plus accessible est présentée à la Journée des sciences sociales. Au préalable, plusieurs réunions avec la direction scientifique offrent aux lauréats l'occasion unique de discuter entre eux leurs projets et de se former à la prise de parole.

FONDATION POUR LES SCIENCES SOCIALES

sous l'égide de la Fondation de France

Créée en 2011 sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation pour les Sciences Sociales (FSS) entend soutenir le développement de la recherche et du débat en sciences sociales.

Sa directrice scientifique est **Claudia Senik**

Professeur d'économie à Sorbonne-Université et à l'École d'économie de Paris

Le comité scientifique comprend :

Hippolyte d'Albis

Directeur de recherche au CNRS et professeur à l'École d'économie de Paris

Françoise Benhamou

Professeur d'économie à l'Université Paris 13, membre du collège de l'ARCEP

François Dubet

Professeur émérite à l'Université de Bordeaux et Directeur d'Études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris

François Héran

Professeur au Collège de France

Monika Queisser

Directrice de la division Politiques sociales de l'OCDE

Hélène Ruiz Fabri

Directrice de l'Institut Max Planck Luxembourg pour le droit procédural international, européen et réglementaire

René Sève

Président de l'Association française de philosophie du droit

Florence Weber

Professeure à l'École normale supérieure

Financée sur fonds privés, la FSS est administrée par un comité exécutif. Ses orientations de recherche relèvent uniquement de la direction scientifique et du comité scientifique.

CONTACT contact@fondation-sciences-sociales.org

SITE <http://fondation-sciences-sociales.org>

Le Monde
EN PARTENARIAT AVEC